



# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative au projet de

## REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE D'ENNEVELIN

En exécution de l'arrêté n° ADMG\_2023\_002 du 27/01/2023 de M. le Président de Pévèle Carembault, M. Luc FOUTRY, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de révision générale du plan local d'urbanisme d'Ennevelin :

**Du 20/02/2023 à 09h00 au 24/03/2023 à 17h00, soit 33 jours consécutifs**

**1/ L'autorité responsable du projet** est Pévèle Carembault, établissement de coopération intercommunale compétent en matière de plan local d'urbanisme dont le siège se situe à Templeuve-en-Pévèle.

Les bureaux de Pévèle-Carembault, situés à Templeuve-en-Pévèle, sont retenus comme siège de l'enquête publique.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées à Madame DUCATILLON, DGS à la Mairie d'Ennevelin ou à Monsieur BOHIN, chargé de mission au service PLUi de Pévèle Carembault.

Le projet de révision générale du PLU d'Ennevelin sera, à l'issue de l'enquête publique, soumis à la délibération du Conseil de la communauté de communes pour approbation et mise en application. Il deviendra alors opposable dans sa version modifiée.

**2/ Le dossier d'enquête publique** est établi conformément à l'article L.153-31 du code de l'urbanisme.

**3/ Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra :**

### CONSULTER OU TÉLÉCHARGER LES ÉLÉMENTS DU DOSSIER :

- Sur support papier, au siège de l'enquête et en mairie d'Ennevelin aux jours et heures habituels d'ouverture,
- en version numérique et téléchargeable sur le site suivant : [www.pevelecarembault.fr](http://www.pevelecarembault.fr), accessible 7j/7 et 24h/24 pendant la durée de l'enquête,
- Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie d'Ennevelin ou de Pévèle Carembault.

### SE RENDRE AUX PERMANENCES DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR

Le commissaire-enquêteur se tiendra à disposition du public afin qu'il puisse consulter le dossier d'enquête et présenter ses observations (écrites ou orales) en Mairie d'Ennevelin, Place Jean Moulin, aux dates et heures suivantes :

- 20/02/2023 de 09h00 à 12h00,
- 04/03/2023 de 09h00 à 12h00,
- 16/03/2023 de 14h00 à 17h00,
- 24/03/2023 de 14h00 à 17h00.

### TRANSMETTRE SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS :

Le public peut exprimer ses observations soit :

- en les consignant sur les registres d'enquête cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur et déposés au siège de l'enquête et en mairie d'Ennevelin,
- en les adressant par mail à l'adresse suivante : [plu-ennevelin@pevelecarembault.fr](mailto:plu-ennevelin@pevelecarembault.fr)
- en les adressant par courrier à l'attention de « Monsieur le Commissaire-enquêteur, Enquête publique portant sur le projet de révision générale du PLU d'Ennevelin, Pévèle Carembault communauté de communes, 85 rue de Roubaix 59242 Templeuve-en-Pévèle ».

### CONSULTER LES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS

Les différentes contributions écrites émises par les citoyens participant à l'enquête sont consultables par le public, sur les registres d'enquête.

Les contributions envoyées par courriel seront intégrées au registre d'enquête de Pévèle Carembault et mises en lignes sur le site Internet de Pévèle Carembault.

### 4/ Le Commissaire-enquêteur

Le commissaire-enquêteur nommé par le Tribunal administratif de Lille par la désignation E23000005/59 du 17 janvier 2023 est Monsieur Jacques DEFEVER, retraité de France Télécom.

### 5/ Consultation du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur

Le rapport, les conclusions et l'avis motivé du Commissaire-enquêteur, dès leur diffusion, seront tenus à la disposition de toutes personnes intéressées en mairie d'Ennevelin et sur le site Internet de Pévèle Carembault : [www.pevelecarembault.fr](http://www.pevelecarembault.fr) pendant un an.